2010 | 2011

Maternelle

Ce que mon enfant apprend à l'école

Alberta

Government of Alberta

Ce que **mon enfant apprend** à l'école

2010-2011

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il explique le programme de la maternelle et comprend ce qui suit :

- des attentes d'apprentissage choisies pour chaque matière, tirées des programmes d'études provinciaux;
- des liens au site Web d'Alberta Education, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

Alberta Education

On peut consulter ce document dans le site Web suivant :
<http://education.alberta.ca/francais/parents/resources/handbook.aspx>.

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Arts, Communications and Citizenship
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-3745
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Digital Design and Resource Authorization
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-3745
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Direction de l'éducation française
Téléphone : 780-427-2940
Téléc. : 780-422-1947
Courriel : def@edc.gov.ab.ca

Distributed Learning
Téléphone : 780-674-5350
Téléc. : 780-674-6561
Courriel : DLB.General@gov.ab.ca

First Nations, Métis and Inuit Services
Téléphone : 780-415-9300
Téléc. : 780-415-9306
Courriel : FNMIServices@gov.ab.ca

Learner Assessment
Téléphone : 780-427-0010
Téléc. : 780-422-4200
Courriel : LAcontact@edc.gov.ab.ca

Mathematics and Science
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-3745
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Special Education
Téléphone : 780-422-6326
Téléc. : 780-422-2039
Courriel : Special.Education@gov.ab.ca

Pour tout renseignement au sujet de LearnAlberta.ca
Téléphone : 780-415-8528
Téléc. : 780-422-9157
Courriel : LearnAlberta.Contact@edc.gov.ab.ca

ISSN 1918-3437 Ce que mon enfant apprend à l'école - Maternelle

© 2010, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Education. Alberta Education, Édifice 44 Capital Boulevard, 10044, 108e Rue, Edmonton (Alberta) T5J 5E6. Tous droits réservés.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce manuel, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

☑ Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.

Alberta Education

On peut consulter ce document dans le site Web suivant :
<http://education.alberta.ca/francais/parents/resources/handbook.aspx>.

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Arts, Communications and Citizenship
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-3745
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Digital Design and Resource Authorization
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-3745
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Direction de l'éducation française
Téléphone : 780-427-2940
Téléc. : 780-422-1947
Courriel : def@edc.gov.ab.ca

Distributed Learning
Téléphone : 780-674-5350
Téléc. : 780-674-6561
Courriel : DLB.General@gov.ab.ca

First Nations, Métis and Inuit Services
Téléphone : 780-415-9300
Téléc. : 780-415-9306
Courriel : FNMIServices@gov.ab.ca

Learner Assessment
Téléphone : 780-427-0010
Téléc. : 780-422-4200
Courriel : LAcontact@edc.gov.ab.ca

Mathematics and Science
Téléphone : 780-427-2984
Téléc. : 780-422-3745
Courriel : curric.contact@education.gov.ab.ca

Special Education
Téléphone : 780-422-6326
Téléc. : 780-422-2039
Courriel : Special.Education@gov.ab.ca

Pour tout renseignement au sujet de LearnAlberta.ca
Téléphone : 780-415-8528
Téléc. : 780-422-9157
Courriel : LearnAlberta.Contact@edc.gov.ab.ca

ISSN 1918-3437 Ce que mon enfant apprend à l'école - Maternelle

© 2010, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Education, Alberta Education, Édifice 44 Capital Boulevard, 10044, 108e Rue, Edmonton (Alberta) T5J 5E6. Tous droits réservés.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce manuel, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

☑ Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.

TABLE DES MATIÈRES

v Message du ministre de l'Éducation

1 Bienvenue à la maternelle en Alberta

1 Qu'est-ce qui distingue le programme d'éducation de la maternelle?
2 Qu'est-ce qui caractérise la maternelle en français langue première?
2 Enseignement de la langue, construction identitaire et réussite scolaire

5 À quoi ressemblera la maternelle?

5 Comment un jeune enfant apprend-il?
5 Comment la classe de maternelle est-elle organisée?
5 Qu'en est-il des classes à niveaux multiples?

7 Qu'est-ce que notre enfant va apprendre? — Un aperçu du programme d'éducation de la maternelle — français langue première

7 Français langue première (littératie précoce)
8 Études sociales : Savoir vivre ensemble
8 Éducation physique
8 Santé et préparation pour la vie
9 Sensibilisation à l'environnement
9 Expression et appréciation artistiques
9 Mathématiques (numératie précoce)
10 Habiletés personnelles
10 Pourquoi et comment un enfant est évalué à la maternelle
11 L'enfant ayant des besoins spéciaux à la maternelle

13 Mon rôle comme parent

13 Le partenariat entre le foyer, l'école et la communauté
13 À la maison
16 Comment parler avec son enfant de sa journée à la maternelle
17 Dans la classe
18 À l'école

19 Ressources pour parents

19 Pour vous renseigner davantage sur l'école de votre enfant
19 Comment obtenir de l'information du Ministère
20 Quelques questions types
21 Liste de ressources pour les parents
22 Information concernant la *Alberta Human Rights Act*

23 BIBLIOGRAPHIE

25 ANNEXES

25 L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982)

26 Les différences entre la maternelle – français langue première et la maternelle – immersion

27 Sondage

Remarque. - Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Message du
ministre de l'Éducation

Dans l'attente d'une nouvelle année scolaire et des possibilités intéressantes qu'elle nous réserve, il importe de prendre quelques instants pour examiner ce que nos élèves apprendront et faire en sorte que nous soyons tous prêts à aider chaque enfant à trouver sa passion et à se réaliser pleinement.

Dans le cadre de nos initiatives d'engagement communautaire telles que *Une éducation qui inspire* et *Exprime-toi,* je me suis entretenu avec des milliers d'Albertains dans nos communautés sur l'éducation, son rôle dans notre vie et ce que nous voulons qu'elle apporte aux enfants et aux jeunes, aujourd'hui et dans l'avenir.

Il est clair que les citoyens de l'Alberta accordent beaucoup d'importance à leur système d'éducation et comprennent qu'il est le fondement de la prospérité économique future de notre province. Cependant, nous devons continuer de miser sur notre tradition d'excellence. Pour ce faire, nous avons besoin d'une nouvelle approche en matière d'éducation. Nous avons besoin d'un changement transformateur.

Alors même que vous examinez ce que votre enfant apprendra au cours de la prochaine année scolaire, de notre côté, nous évaluons l'enseignement que nous donnerons aux élèves et l'apprentissage qu'ils acquerront. Maintenant plus que jamais, nous pouvons dresser un portrait général et obtenir un aperçu à long terme de ce que l'éducation doit être. Nous tentons de comprendre en quoi nous pouvons améliorer les résultats d'apprentissage au lieu d'utiliser simplement les mêmes programmes d'études d'une manière différente. Nous travaillons à transformer notre système d'éducation afin d'y promouvoir l'optimisme, la passion, le talent, la curiosité, la créativité et l'intelligence.

Les parents jouent un rôle à part entière dans l'éducation de leurs enfants à titre d'agents de changement, leur procurant l'encouragement et le soutien nécessaires à leur réussite scolaire. Il est clair que les élèves réussissent mieux quand leurs parents participent activement à leur apprentissage, puisqu'ensemble, ils acquièrent une compréhension approfondie des tâches, des défis et des récompenses qui accompagnent nos programmes d'études.

J'espère que vous prendrez également connaissance des nombreuses autres possibilités d'apprentissage qui sont offertes à votre enfant en dehors de ses études. Les bibliothèques, les centres communautaires et récréatifs, les organismes de services et les mentors contribuent tous à enrichir l'apprentissage des jeunes et renforcent les leçons qu'ils apprennent à l'école.

Le présent manuel relatif aux programmes d'études est une ressource qui vous sera très utile et qui répondra à vos questions sur les matières enseignées à votre enfant. J'espère également que cet ouvrage vous incitera à engager un dialogue ouvert avec votre enfant et son enseignant ou enseignante concernant les résultats et les attentes des programmes.

Je vous encourage à lire ce document et vous souhaite, ainsi qu'à votre enfant, beaucoup de succès durant la prochaine année scolaire.

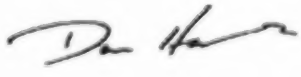

Dave Hancock, c.r.
Ministre de l'Éducation

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]

Bienvenue à la maternelle en Alberta

1. Qu'est-ce qui distingue le programme d'éducation de la maternelle?

Un rite de passage

Pour l'enfant, l'entrée à la maternelle constitue un évènement marquant. C'est un moment de grande transition entre le milieu familial et le milieu scolaire. Tant les enseignants que les parents veulent que cette transition soit des plus positives pour l'enfant. Un milieu sécuritaire et accueillant encouragera l'enfant à s'ouvrir à de nouvelles expériences.

Un programme préscolaire

En Alberta, la maternelle est l'année qui précède la première année. La maternelle fait partie des programmes préscolaires qui comprennent l'éventail des services éducatifs offerts dans la communauté pour répondre aux besoins éducatifs et développementaux des enfants (les prématernelles, par exemple).

Un programme facultatif pour enfants de moins de 6 ans

En Alberta, le parent peut décider si son enfant participera à la maternelle ou à d'autres programmes pour enfants ayant moins de 6 ans au 1er septembre. La plupart des enfants entrent à la maternelle dans l'année qui précède leur première année à l'école. Les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent être inscrits dans un programme préscolaire dès l'âge de deux ans et demi. D'autres peuvent bénéficier d'un programme de francisation dès l'âge de trois ans et demi.

Pour un meilleur accès à la maternelle

Toutes les autorités régionales francophones de l'Alberta offrent aux enfants un programme de maternelle à temps plein. Dans d'autres conseils scolaires, la maternelle est offerte à mi-temps (soit deux ou trois journées complètes par semaine, ou cinq demi-journées). Pour les particularités de la maternelle dans la région où vous habitez, veuillez vous renseigner auprès de votre conseil scolaire.

Une période très importante dans le développement de l'enfant

Le programme de la maternelle offre des expériences d'apprentissage qui répondent aux besoins développementaux de tous les enfants. Ils passent par les mêmes stades de développement, mais à leur propre façon et à leur propre rythme.

Le programme de la maternelle ne fait pas que préparer l'enfant pour la première année; il pose aussi les bases pour le succès futur de l'enfant. La maternelle fournit des expériences qui sont adaptées à l'âge de l'enfant afin de répondre à ses besoins divers et de cultiver chez lui une attitude positive envers l'apprentissage pour la vie. Si on répond aux besoins développementaux d'un enfant, celui-ci a plus de chances de devenir un citoyen actif, autonome, responsable et bienveillant.

2. Qu'est-ce qui caractérise la maternelle en français langue première?

L'éducation francophone : une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones

Le Programme d'éducation de la maternelle – français langue première est un programme pour les enfants des parents ayant droit selon l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (voir Annexe A, p. 25). L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première, l'identité et la culture francophones ainsi qu'un sens d'appartenance à la communauté francophone. L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ».

La langue au cœur de l'identité et l'expression ultime de la culture

La langue française est au centre de l'apprentissage et de la communication à la maternelle. Elle se retrouve aussi au cœur de l'identité que l'enfant continue de se construire, et lui permet d'exprimer et de développer sa culture. La maternelle cherche surtout à offrir à l'enfant le gout d'apprendre et d'explorer son monde dans un environnement francophone, la base sur laquelle il pourra bâtir ses succès futurs.

Buts et résultats visés de l'éducation en français langue première. Pour plus d'information, consulter le site Web :
http://education.alberta.ca/media/524841/cadrefr.pdf

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, capables de vivre et de travailler dans le monde du 21e siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves utilisent la langue française, s'identifient et s'intègrent à la culture et à la communauté francophones;
- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études du ministère de l'Éducation de l'Alberta;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;
- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue française, d'identité et de cultures francophones.

3. Enseignement de la langue, construction identitaire et réussite scolaire

L'école francophone : reflet de la diversité linguistique et culturelle des communautés francophones

En Alberta, les enfants de la maternelle – français langue première vivent dans des milieux où les valeurs, la culture et la langue peuvent varier grandement d'une famille à l'autre. Pour certains enfants, la première langue apprise et valorisée au foyer est le français. Pour d'autres familles, le français peut être appris en même temps qu'une ou plusieurs autres langues. Il arrive aussi que le français soit valorisé, sans toutefois être appris dans le foyer.

La langue française : outil de construction identitaire et de pensée, expression de cultures et de communautés francophones

Cette diversité linguistique et culturelle représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque enfant qui la fréquente à maitriser la langue française et à construire son identité francophone.

L'importance de bâtir et de maintenir la première langue parlée de l'enfant

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone. Certains enfants n'ont pas encore un niveau de français qui leur permet de communiquer et d'apprendre à leur niveau. Les recherches confirment qu'une base solide dans une première langue facilite l'apprentissage d'autres langues. Le maintien de la première langue apprise par l'enfant est donc de première importance. Dès la prématernelle, un enfant peut recevoir un appui en **francisation**[1] afin que le français devienne un outil de pensée et de communication.

Pour poursuivre ce travail de francisation, il est important que la famille s'engage à appuyer l'utilisation de la langue française et à lui offrir des occasions de communiquer dans cette langue au foyer et dans des activités sociales et communautaires. L'enfant bénéficiera grandement de cette contribution à son éducation en français.

Lorsqu'un enfant parle uniquement français

La langue française est une partie importante du programme d'éducation de la maternelle – français langue première. Compte tenu des différences de registres et de niveaux de langue chez les enfants qui entrent en maternelle, l'enseignant doit intervenir individuellement selon les besoins particuliers de chaque enfant. Certaines activités sont alors présentées en petits groupes afin de permettre à l'enseignant d'intervenir selon les besoins identifiés. Cette personnalisation du programme permet aux enfants dont la langue dominante est le français de poursuivre leur propre cheminement dans l'apprentissage de cette langue. Ce type d'intervention peut aussi être nécessaire pour tout autre besoin particulier des enfants, tels leurs besoins physiques, sociaux ou intellectuels.

L'enseignement de l'anglais et le bilinguisme additif

Une fois que les élèves ont acquis une base solide en français, et que cette langue est devenue leur outil de pensée, on introduit alors l'enseignement formel de l'anglais dans le but d'aider les élèves à atteindre un très haut niveau de bilinguisme. En général, l'enseignement de l'anglais commence à partir de la 3e année dans les écoles des autorités régionales francophones. Comme l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en français est bien amorcé, le transfert des connaissances et des habiletés se fait assez rapidement.

---

[1] La **francisation** exprime le processus visant l'acquisition et l'apprentissage du français par les enfants qui n'ont pas le français comme langue dominante. On peut aussi parler de francisation dans toute situation où l'enfant cherche à renforcer ses habiletés langagières, reconnaitre les anglicismes, maintenir, développer et enrichir son niveau de langue et son identité culturelle. (Adaptation de *Tu peux compter sur moi*, p. 214, 1998.)

Ce que dit la recherche...

Selon Carter et Park (1993), l'intervention précoce en milieu minoritaire crée non seulement un frein naturel à l'assimilation, mais elle augmente la maîtrise de la communication orale et réduit les retards en communication écrite; par conséquent, elle améliore la performance scolaire. La maternelle – français langue première constitue une mesure d'intervention précoce efficace.

L'expérience a démontré que, dans un milieu francophone en situation minoritaire, l'anglais s'apprend tout naturellement, car l'enfant est constamment en contact avec des personnes dans son environnement (à l'épicerie, dans le parc du quartier, avec les voisins, etc.) qui parlent l'anglais. L'anglais vient donc s'ajouter au français, sans diminuer la compétence en français. L'école francophone vise donc un bilinguisme additif.

À quoi ressemblera la maternelle?

1. Comment un jeune enfant apprend-il?

Le mode d'apprentissage privilégié de l'enfant est le jeu, où il est actif physiquement et intellectuellement.

L'enfant de la maternelle apprend en faisant des activités variées, en bougeant et en parlant. C'est à travers le jeu que l'enfant clarifie l'information, intègre les idées provenant d'autres expériences, et explore et expérimente avec son environnement. Le jeu permet d'apprendre de nouvelles choses et de mettre en pratique ce qui est déjà connu. Par le jeu, l'enfant apprend à gérer ses émotions, à interagir avec d'autres et à résoudre des conflits. En jouant, il développe son imagination, sa créativité et son habileté à résoudre des problèmes.

Le programme d'éducation de la maternelle – français langue première cherche avant tout à donner le gout d'apprendre à l'enfant, à l'éveiller à ce qu'il est et à ce qui l'entoure. Conséquemment, le cheminement plus formel dans les domaines d'apprentissage commence en première année.

2. Comment la classe de maternelle est-elle organisée?

L'organisation de la classe prend en compte la nature active du jeune enfant.

La classe de maternelle est organisée pour stimuler l'enfant dans toutes ses dimensions : sociale, affective, cognitive, langagière, physique, artistique et créative. On y retrouve souvent des centres, des lieux qui peuvent être réservés à des thèmes (ex. : centre de la forêt ou des animaux), à des formes d'intelligence, ou à des domaines d'apprentissage (ex. : un centre de peinture, de mathématiques, d'écoute et de lecture). Les centres comprennent une variété de matériaux concrets que l'enfant peut découvrir en s'amusant. Ces centres responsabilisent l'enfant et favorisent son autonomie.

Au fil des jours, des semaines et des mois, chacune des dimensions de l'enfant, que ce soit ses particularités physiques, intellectuelles, affectives, sociales, artistiques, identitaires, culturelles ou langagières, se retrouve dans l'un ou l'autre des centres d'apprentissage de la classe de maternelle. Certains centres sont plus permanents alors que d'autres changent selon les saisons, les thèmes ou les projets à aborder, les besoins et les champs d'intérêt particuliers des enfants.

3. Qu'en est-il des classes à niveaux multiples?

La diversité des enfants constitue une richesse.

Dans certaines écoles francophones, la maternelle peut être jumelée à la prématernelle francophone ou encore, à la première année compte tenu du petit nombre d'enfants inscrits à ces

niveaux. Cette pratique est souvent avantageuse pour les enfants de la maternelle, car l'apprentissage est facilité par la quantité et la qualité d'interactions entre enfants de niveaux différents (apprentissage coopératif, tutorat, etc.), autant que par la quantité et la qualité des interactions avec les adultes. Il est important de noter que l'enseignant des classes à niveaux multiples respecte les programmes des différents niveaux de sa classe et adapte ses stratégies de gestion, d'enseignement et d'évaluation en conséquence.

Qu'est-ce que notre enfant va apprendre? — Un aperçu du programme d'éducation de la maternelle - français langue première

Les attentes des domaines sont abordées de façon globale et intégrées.

Le programme d'éducation de la maternelle – français langue première définit les attentes de l'enfant selon les huit domaines d'apprentissage suivants :

- Français langue première (littératie précoce)
- Études sociales : Savoir vivre ensemble
- Mathématiques (numératie précoce)
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Sensibilisation à la communauté et à l'environnement
- Expression et appréciation artistiques
- Habiletés personnelles et sociales

Ces huit domaines d'apprentissage touchent à toutes les dimensions de l'enfant. Ils font aussi le pont avec les matières scolaires du primaire. À la maternelle, les attentes d'apprentissage sont abordées de façon globale et intégrée. Ces attentes sont modifiées et adaptées pour respecter le rythme d'apprentissage et le cheminement personnel de chaque enfant, et servent donc plutôt de guide.

1. Français langue première (littératie précoce)

Pour le jeune enfant, l'apprentissage d'une langue est une responsabilité partagée entre l'enfant, ses parents, ses enseignants et sa communauté.

Le langage est à la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui commence à la naissance et qui se poursuit tout au long de la vie. L'enfant apprend une langue afin de communiquer ses pensées, ses émotions et ses expériences, d'entrer en relation avec sa famille et ses amis et de tenter de trouver un sens ou un ordre à son monde.

L'enfant expérimente avec ses connaissances du langage et les met à l'essai dans ses interactions verbales avec ses pairs, ses parents et d'autres adultes. Plus l'enfant aura l'occasion d'explorer et d'utiliser sa langue première, plus il pourra développer les mêmes habiletés dans une autre langue. Que ce soit dans une ou plusieurs langues, la littératie précoce est une responsabilité partagée entre l'enfant, ses parents, ses enseignants et sa communauté.

Dans le programme de la maternelle – français langue première, l'enfant continuera à progresser dans sa communication orale et commencera à se situer par rapport aux réalités linguistiques et culturelles francophones de son milieu et d'ailleurs, au moyen des chansons, des comptines, des histoires et des rondes. Il sera éveillé à l'écriture et à la lecture. Il apprendra et pratiquera des stratégies efficaces pour écouter, interagir et présenter des

informations à ses camarades. Par exemple, il sera amené à parler de son monde immédiat, à dégager le sens global d'une histoire en s'appuyant sur une illustration, la mimique et le volume de la voix, à prédire la suite d'une histoire, à poser des questions sur ce qui est lu et sur ce qu'il voit. Il sera invité à exprimer ses idées, ses expériences et son monde imaginaire par la parole, les images, les lettres (ou les approximations de lettres) et les mots.

2. Études sociales : Savoir vivre ensemble

Identité et citoyenneté

L'enfant de maternelle explorera qui il est face aux autres dans le monde qui l'entoure. Il pourra prendre conscience de son identité en tant qu'individu et s'exprimer par ses récits personnels. L'enfant découvrira comment il est lié aux autres et à ses communautés. Il sera encouragé à montrer de l'intérêt, de la sensibilité et de la responsabilité dans ses interactions avec les autres. En se renseignant sur son milieu social, physique, culturel, et linguistique, il se percevra comme faisant partie d'un univers plus étendu.

Ainsi, les études sociales en maternelle mettent en valeur le développement d'un fort sentiment d'identité, d'estime de soi et d'appartenance chez l'enfant, et pose ainsi les bases d'une citoyenneté active et responsable.

3. Éducation physique

C'est pendant l'enfance qu'il faut développer des habitudes de vie saine et active.

L'activité physique est essentielle à tous les aspects reliés à la croissance et au développement normal de la personne. En effet, c'est pendant l'enfance qu'il faut développer des habitudes de vie saine et active.

En bougeant, jouant et participant à une variété d'activités, en explorant une variété d'équipement sportif et dans divers milieux, l'enfant développe des habiletés appropriées à son âge. Par la danse, la gymnastique, les activités individuelles et en équipe, l'éducation physique invite l'enfant à interagir positivement et en français avec ses pairs. En prenant conscience des choix d'aliments sains, en apprenant à observer les règles de sécurité et en participant aux activités physiques, l'enfant apprendra à mettre en pratique des comportements qui favorisent un mode de vie sain.

4. Santé et préparation pour la vie

Le foyer, l'école et la communauté jouent un rôle important dans l'épanouissement personnel et sain de l'enfant.

À la maternelle, l'enfant apprend à faire des choix sains et bien informés, en plus d'adopter des comportements qui contribuent à son bienêtre et à celui d'autrui. L'enfant à la maternelle commence à développer la responsabilité de ses choix portant sur sa santé, sa

sécurité personnelle et celle d'autrui. Il continue à développer des habiletés en relations humaines axées sur la responsabilité, le respect et la bienveillance et il commence à explorer les rôles qu'il sera appelé à jouer dans la vie.

5. Sensibilisation à l'environnement

Apprendre à explorer, décrire et enquêter sur son environnement.

L'enfant utilise ses cinq sens pour explorer, décrire et enquêter sur son environnement et sa communauté. Il apprendra à reconnaitre les similitudes et les différences entre les êtres vivants, les objets et les matériaux. Il sera sensibilisé aux relations de cause et effet et sera invité à partager ses découvertes et sa compréhension du monde qui l'entoure.

À la maternelle, l'enfant est invité à explorer une variété de matériaux naturels et fabriqués. Il explorera les notions scientifiques au moyen du sable, de l'eau, des jeux de construction et d'autres matériaux. Il élargira aussi ses connaissances en ce qui a trait aux animaux familiers et leurs habitats, aux saisons et à des notions de temps, et pourra identifier des couleurs et des formes familières. À l'aide d'outils simples dont il apprendra à se servir de manière sécuritaire et appropriée, il pourra choisir divers matériaux pour fabriquer des structures. Il commencera aussi à apprendre à utiliser la technologie de façon appropriée.

6. Expression et appréciation artistiques

Les beaux-arts contribuent à l'actualisation de l'enfant en développant l'habileté de voir, de comprendre, de réagir, de créer et d'apprécier.

Dans ce domaine, l'enfant se familiarise avec le langage, les techniques et les matériaux des arts plastiques, de la musique, de l'art dramatique et du théâtre, des arts littéraires, de la danse et de l'expression corporelle.

L'enfant aura l'occasion d'explorer et d'exprimer ses pensées et ses sentiments de nombreuses façons, en ayant recours à la langue, aux sons, aux couleurs, aux formes et au mouvement. Il sera aussi appelé à réagir aux formes d'expressions artistiques qui l'entourent, telles que les créations musicales, les jeux dramatiques, les peintures, les sculptures et les poèmes de ses pairs et des artistes de son milieu ou d'ailleurs, d'hier ou d'aujourd'hui.

7. Mathématiques (numératie précoce)

Les expériences positives et précoces en numératie jouent un rôle aussi essentiel que les expériences précoces en littératie dans le développement des jeunes enfants.

L'enfant étant naturellement curieux, il développe diverses idées d'ordre mathématique avant d'arriver à la maternelle. Son apprentissage des mathématiques s'intègre naturellement dans ses activités quotidiennes comme le jeu, la lecture, les jeux de blocs, la musique, la cuisine, les contes et la participation aux tâches domestiques. Les activités en numératie précoce aident l'enfant à établir des liens entre ses explorations naturelles et le langage et les processus mathématiques conventionnels.

À la maternelle, l'enfant explore le sens des nombres, les régularités, les formes et le sens de l'espace. Sa curiosité pour les mathématiques est stimulée et renforcée quand il participe à des activités telles que la comparaison de quantités, la recherche de régularités, le tri d'objets, la mise en ordre de différents objets, la création de modèles, la construction à l'aide de blocs et les discussions que peuvent susciter ces activités. En manipulant le matériel mis à sa disposition et cela, dans différents contextes, l'enfant développe des habiletés de résolution de problèmes, développement qu'il poursuivra tout au long de sa scolarité.

8. Habiletés personnelles

Encourager chez l'enfant une plus grande autonomie, un sens des responsabilités et une attitude positive envers lui-même et ses capacités comme apprenant.

Ce domaine touche à l'autonomie et au sens des responsabilités. Il comprend aussi des éléments de gestion personnelle et sociale nécessaires à un bon apprentissage dans toutes les matières et dans tous les contextes.

L'acquisition des habiletés personnelles et sociales prend du temps et se produit à des rythmes différents, selon les expériences de chaque enfant. Dans le programme de maternelle, l'enfant continuera d'acquérir et de mettre en pratique des habiletés qu'il perfectionnera pendant toute sa vie.

En participant activement aux jeux et aux tâches d'apprentissage, il continuera à développer sa motricité, sa coordination et la prise de conscience de son corps. En essayant de nouvelles stratégies et en prenant des risques, l'enfant sera amené à constater qu'il est un être capable et compétent. Curieux de nature, il apprendra à s'adapter à de nouvelles situations et commencera à accepter les règlements et à suivre la routine du milieu scolaire. Il apprendra aussi à assumer ses responsabilités, à choisir une activité d'apprentissage et à la terminer.

9. Pourquoi et comment un enfant est évalué à la maternelle

L'évaluation fait partie intégrante de tout apprentissage.

L'observation et l'évaluation continues sont des parties intégrantes et naturelles de l'apprentissage à la maternelle. Pendant l'année, l'enseignant observe et commente le cheminement de l'enfant dans chacun des huit domaines d'apprentissage proposés dans le programme de la maternelle. En l'observant de façon continue et dans diverses situations d'apprentissage, l'enseignant obtient des renseignements révélateurs de son processus d'apprentissage.

L'enseignant utilise une variété de moyens pour évaluer les apprentissages de l'enfant et son progrès tout au long de l'année. Ces évaluations le renseignent quant à sa planification quotidienne et lui permettent d'ajuster ses interventions pour mieux répondre aux besoins de chaque enfant de la classe. L'enseignant peut aussi communiquer ponctuellement avec l'enfant pour l'amener à

reconnaitre ce qu'il sait, ce qu'il sait faire et à l'engager dans des activités qui lui offrent un défi adapté à ses capacités.

Les rapports oraux ou écrits, les soirées de parents, les portfolios du travail de l'enfant, les bulletins, les rencontres parent-enfant-enseignant, les visites en salle de classe ou les activités portes ouvertes, sont tous des moyens qui permettent à l'enseignant de partager les succès et les défis de l'enfant avec ses parents.

10. L'enfant ayant des besoins spéciaux à la maternelle

La réussite de chaque enfant constitue la plus grande priorité du système d'éducation. (Plan triennal du Ministère, 2009-2012)

L'éducation préscolaire part du principe que chaque enfant peut apprendre. À la maternelle, les enfants ont tous des habiletés et des besoins différents, et apprennent à travailler et à vivre ensemble. La coordination d'expériences d'apprentissage appropriées ou la modification de stratégies pédagogiques aident à répondre aux besoins d'apprentissage de tous les enfants.

Certains enfants ont des besoins cognitifs, émotifs, sensoriels, langagiers, communicatifs ou physiques qui peuvent affecter leur apprentissage. D'autres enfants vivent des expériences qui peuvent nuire à leur apprentissage telles que des déménagements fréquents, un manque de fluidité dans leur langue première ou des expériences limitées lors de leurs premières années de vie. L'entrée à la maternelle constitue l'un des moyens de prévention, de dépistage et d'intervention précoces les plus efficaces, tant au niveau de la francisation qu'au niveau de l'adaptation scolaire.

Quelques ressources utiles :

Normes en matière d'adaptation des programmes préscolaires (2006)
http://education.alberta.ca/media/619675/n_prescol.pdf

L'équipe d'apprentissage - Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux (2004)
http://education.alberta.ca/media/525402/equipe.pdf

Le voyage - Guide à l'intention des parents ayant un enfant doué et talentueux (2004)
http://education.alberta.ca/media/525405/voyage.pdf

En Alberta, les autorités scolaires francophones doivent offrir une programmation à tous les enfants, y compris ceux qui ont des besoins en adaptation scolaire, qui répondent aux critères d'admissibilité et qui font l'objet d'une demande de programmation. Certains enfants identifiés comme ayant des besoins d'apprentissage spéciaux légers, moyens ou graves peuvent bénéficier d'une programmation et d'appuis particuliers avant leur entrée à la maternelle. Pour d'autres, des mesures d'intervention sont mises en place à la maternelle. La maternelle joue un rôle dans la coordination des services scolaires et communautaires pour le jeune enfant et sa famille.

Si vous pensez que votre enfant a des difficultés d'apprentissage, parlez-en avec son enseignant. Partagez toute information à son sujet qui pourrait aider à identifier la cause de ses difficultés ainsi que les stratégies d'enseignement et d'apprentissage aptes à améliorer son apprentissage. Les ressources mentionnées à gauche pourraient aussi vous être des plus utiles.

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]

Mon rôle comme parent

1. Le partenariat entre le foyer, l'école et la communauté

Les avantages d'une dynamique de collaboration[2]

Le foyer, l'école et la communauté sont des partenaires nécessaires au succès de l'éducation francophone pour l'enfant. Chacun des trois partenaires a un rôle spécifique à jouer; toutefois, c'est l'interaction entre eux qui crée une dynamique qui est avantageuse

- pour *l'enfant*, parce qu'en apprenant une langue qui se vit à l'école, au foyer et dans la communauté, il se construit une image de la langue française et de la culture francophone qui n'est pas exclusivement associée à l'univers scolaire;
- pour *l'école*, parce que, ne pouvant à elle seule assurer le succès de la mission et de la vision de l'éducation francophone, elle doit, pour assumer pleinement son rôle, impliquer activement le foyer et la communauté dans son projet d'école;
- pour les *parents*, parce que, considérés comme des partenaires essentiels dans le succès de l'éducation de leur enfant, ils sont aussi responsables à titre d'accompagnateurs principaux de l'enfant dans sa construction identitaire, culturelle et son développement langagier;
- pour la *communauté*, parce qu'en mettant ses ressources au service de l'école, elle considère ceci comme un investissement potentiel pour accroitre l'épanouissement des familles et ainsi, mieux assurer la vitalité francophone.

2. À la maison

Ce que dit la recherche...

Le foyer joue un rôle de première importance dans l'éducation des enfants et dans leur apprentissage et leur valorisation d'une langue et d'une culture.
« L'engagement des parents produit des résultats supérieurs comparativement aux programmes éducatifs équivalents réalisés sans leur complicité. »
(Henderson, 1987, cité dans Bourassa et Maltais, 1994.)

Pour le bienêtre global de l'enfant, il est important de poursuivre à la maison les apprentissages de la maternelle.

Pour la dimension cognitive et langagière de votre enfant

- l'inviter à faire l'usage décontextualisé de la langue pour parler de ses amis ou de ses activités; par exemple, lui demander de raconter, si possible en français, ce qui s'est passé à la maternelle. L'enfant doit alors utiliser des mots pour décrire un évènement. L'usage décontextualisé de la langue prépare l'enfant à un apprentissage plus formel de la langue qui aura lieu à l'élémentaire;
- réserver des moments pour parler avec votre enfant;
- avoir le souci de parler un français standard, sans toutefois dénigrer les expressions régionales; expliquer à votre enfant que le français standard permet de communiquer avec tous les francophones;

[2] D'après l'infosynthèse « Le rôle des intervenantes et des intervenants en francisation », *La francisation : parcours de formation*, CMEC, 2003.

- l'inviter à chanter les chansons et les comptines apprises à la maternelle (vous pouvez aussi lui enseigner les chansons de votre enfance, celles que vos parents vous ont apprises; vous pouvez chanter avec lui en cuisinant, en faisant le ménage ou lors d'une promenade à l'extérieur.);
- lui lire régulièrement divers textes en français : des livres d'histoire ou d'information, des recettes, des bandes dessinées, une lettre de sa grand-mère ou de son oncle;
- l'encourager à vous « lire » ou à vous raconter des histoires en français (l'enfant qui tourne les pages d'un livre et qui suit le texte du doigt fait ses premiers pas vers la lecture.);
- l'encourager à vous « écrire » des messages et le féliciter lors de ses tentatives de lecture et d'écriture; (les gribouillis et les dessins d'enfant sont les premières tentatives d'écriture; considérez-les comme des messages écrits importants; n'oubliez pas que les premiers pas vers la lecture et l'écriture commencent bien avant l'entrée en maternelle.);
- aider graduellement l'enfant à écrire son nom en lettres majuscules et minuscules;
- faire en sorte que votre enfant vous voie lire et écrire, car il apprend par l'exemple; lui expliquer en quoi l'écriture et la lecture vous sont indispensables;
- utiliser les médias (télévision, radio, Internet, cédérom, etc.) en français avec lui;
- l'encourager dans sa recherche sur un sujet qui l'intéresse;
- l'inciter à poser des questions, à s'interroger sur son entourage;
- l'encourager à utiliser ses cinq sens et à parler de ce qu'il entend, voit, sent, touche et goute;
- l'inviter à compter, à catégoriser ses jouets.

N'hésitez pas à utiliser les services en français offerts dans votre communauté. Il suffit parfois de les demander pour pouvoir en profiter avec votre enfant.

Pour encourager l'autonomie de votre enfant

- l'encourager à prendre ses propres décisions en lui offrant des choix;
- lui apprendre à se boutonner, à attacher sa fermeture éclair et ses lacets, à se moucher, à colorier, à dessiner, à découper, à faire des casse-têtes ou à résoudre des problèmes simples;
- l'encourager à assumer la responsabilité de certains travaux.

Pour la dimension physique de votre enfant

- lui donner l'occasion de marcher, de s'étirer, de sautiller, de courir, de danser ou d'explorer son environnement naturel;

- vous assurer qu'il est reposé en veillant à ce qu'il se couche tôt le soir;
- lui fournir une alimentation saine et équilibrée pour son corps en pleine croissance.

Pour la dimension sociale et affective de votre enfant

- l'encourager à vous parler de ses joies et de ses peines et à les exprimer par la parole ou par le dessin, ou par un autre moyen d'expression;
- l'aider à faire la différence entre les comportements acceptables et les comportements à éviter.

Pour la dimension artistique et créative de votre enfant

- l'inviter à résoudre des problèmes, à chercher des solutions nouvelles;
- l'encourager lorsqu'il dessine, peint, danse, chante ou fait des jeux de rôle;
- écouter avec intérêt les récits ou les descriptions accompagnant ses dessins, ses peintures, ses sculptures, ses chants ou ses jeux de rôle;
- afficher à la maison ses réalisations (et ce, à la hauteur de ses yeux) afin de les valoriser;
- éviter de lui présenter des modèles graphiques à copier (ces modèles ont été inventés par des adultes; valoriser plutôt une vision des êtres et des choses qui est propre à l'enfant et qui lui vient de ses expériences de vie.);
- l'exposer aux œuvres d'art des artistes d'ici et d'ailleurs (par exemple, visiter une galerie d'art ou un musée; assister à un concert de musique, à une pièce de théâtre, etc; si possible, favoriser les activités en français.);
- prévoir des occasions et un lieu propice à la maison pour la création (quelques craies de cire et du papier, des instruments de musique faits maison, ou quelques vêtements et accessoires suffisent à faire naître chez votre enfant le goût de créer).

Inclure votre enfant dans les activités familiales et communautaires

- faire la cuisine (en mesurant, il s'éveille aux mathématiques);
- la marche en famille (il apprend à observer le monde qui l'entoure, le code de la route et à reconnaître les panneaux de signalisation);
- les emplettes (il apprend le nom des magasins, des commerces, des stations d'essence, des restaurants, des écoles; il découvre les richesses de sa communauté francophone, s'il y a lieu);

- les activités communautaires (il apprend à contribuer à la création de sa communauté francophone; il peut, par exemple, participer à l'organisation du carnaval d'hiver);
- le jardinage (lui confier un petit coin du jardin pour qu'il puisse planter et prendre soin de ses propres légumes);
- le ménage (encourager l'enfant à valoriser l'ordre et la propreté, à ranger ses jouets en catégories : voitures, poupées, cubes de bois, vaisselle ou casse-têtes);
- visiter les lieux de la communauté francophone;
- visiter le centre de ressources préscolaires de votre région. (découvrir les livres en français et les jouets éducatifs disponibles; si ces ressources ne sont pas disponibles dans votre région, faites-en la demande; plusieurs des centres de ressources préscolaires ont été créés à partir des besoins identifiés dans la communauté.)

3. Comment parler avec son enfant de sa journée à la maternelle

Les parents sont les mieux placés pour aider leurs enfants à faire des liens entre les nouvelles expériences et les expériences déjà vécues.

Chaque nouvelle expérience ajoute aux connaissances de votre enfant et le fait de raconter ses expériences à un adulte peut représenter un renforcement important de ses nouveaux apprentissages.

Cependant, parler avec un enfant de ses expériences à la maternelle n'est pas toujours facile. Lorsque vous poserez la question : « Qu'est-ce que tu as appris à la maternelle aujourd'hui? », votre enfant répondra peut-être : « Rien, on a joué, c'est tout! ». Puisque que l'enfant apprend par le jeu et que ce mode d'apprentissage est privilégié à la maternelle, il n'est pas surprenant que l'enfant vous réponde ainsi. Il vous suffira de préciser vos questions pour qu'il commence à parler avec vous des « couleurs » de sa journée.

Vous pouvez poser des questions telles que :

« Où as-tu joué aujourd'hui? »
« Avec qui as-tu joué? »
« De quel sujet avez-vous parlé aujourd'hui? »
« Quel livre as-tu lu ou feuilleté, quelle histoire as-tu racontée ou écoutée aujourd'hui? »
« Quel centre d'activité as-tu visité? »
« Quel mot nouveau as-tu découvert? »
« Quelle nouvelle comptine as-tu apprise? Veux-tu me la chanter? »

4. Dans la classe

Chaque école invite la participation des parents de diverses façons. Les directions d'école et le personnel enseignant sont là pour vous guider et vous aider à participer pleinement comme parent.

Plusieurs enseignants de maternelle encouragent la participation des parents. Ils partageront, dès l'inscription, les tâches ou même un calendrier des tâches possibles. Avec l'enseignant de votre enfant, vous pourrez préciser votre rôle et votre contribution à la vie de la classe de maternelle ou de l'école.

Voici quelques exemples de tâches :

- interagir avec les enfants dans le cadre d'un centre d'apprentissage de la classe (une variété de modèles linguistiques francophones est une richesse pour l'enfant qui apprend en français);
- lire aux enfants tout en leur posant des questions sur les images et le contenu de la lecture;
- animer un centre d'apprentissage (par exemple, le centre des marionnettes ou celui de l'éveil aux mathématiques);
- participer aux périodes de collation ou de diner (c'est le moment idéal pour parler avec les enfants de différents sujets);
- encourager les enfants dans leurs premières tentatives de lecture et d'écriture de mots ou de phrases;
- aider à organiser le centre de ressources de la classe (livres, revues, vidéocassettes ou audiocassettes);
- aider les enfants à écrire leur nom en lettres majuscules et minuscules;
- aider des petits groupes d'enfants à utiliser l'ordinateur ou inviter un enfant à vous montrer comment fonctionne un ordinateur;
- participer aux sorties éducatives.

Si le temps ou vos occupations ne vous permettent pas d'apporter une aide en classe, n'hésitez pas à demander à l'enseignant ce que vous pouvez faire à la maison.

Comment participer à la vie de l'école ou de la maternelle si on ne parle pas le français ou qu'on le parle peu, sans toutefois compromettre le caractère français de l'école?

Tous les parents ayant droit sont les bienvenus à la maternelle et à l'école francophone. Pour répondre aux besoins spécifiques des familles interculturelles, plusieurs écoles et enseignants élaborent des feuillets d'information en anglais à l'intention des parents non francophones. Si vous voulez assister à des réunions d'école et que vous ne comprenez pas le français, votre conjoint, le parent d'un autre enfant, ou un enseignant peuvent vous servir d'interprète.

La participation des deux parents à l'éducation de leur enfant est très importante, quelle que soit la langue de communication. Voici quelques possibilités de participation et d'aide dans la salle de classe :

- aider à la préparation de matériel pour les enfants;
- vivre une journée avec la classe ou participer aux sorties éducatives (profiter de l'occasion pour apprendre et pratiquer le français avec eux);
- entreprendre les démarches pour organiser des sorties ou des fêtes spéciales pour la classe;
- préparer et ranger, avec les enfants, le matériel de classe;
- surveiller les enfants au jeu;
- préparer les tableaux d'affichage pour mettre en valeur les dessins, les peintures, les collages ou les textes écrits par les enfants;
- aider les enfants à devenir plus autonomes en classe.

5. À l'école

Pour le succès de l'enfant, assurez une bonne communication entre vous et l'enseignant de votre enfant.

La communication est essentielle dans cette première expérience scolaire de l'enfant. L'enseignant peut partager l'information au moyen de notes, de circulaires, d'appels téléphoniques, de courriels ou au moyen d'une page Web. De même, les parents seront invités à communiquer avec l'enseignant afin de partager toute question ou tout changement au foyer qui pourrait affecter le comportement ou le progrès de l'enfant à la maternelle. Des échanges informels entre parent et enseignant assurent que chacun est bien informé sur le développement et les progrès de l'enfant et assurent des interventions ponctuelles au besoin.

Le comité de parents de la maternelle

Au niveau de la maternelle, certaines classes ont un comité de parents pour appuyer tout particulièrement les nombreuses activités et les préparations nécessaires à l'enseignement. Consultez votre enseignant si un tel rôle vous intéresse.

Le conseil d'école

Les écoles, les parents et la communauté jouent tous un rôle consultatif important dans le domaine de l'éducation. Grâce aux conseils d'école, les parents, les élèves, les enseignants et d'autres membres de la communauté ont l'occasion de participer à la prise de décisions qui ont une influence sur l'apprentissage des élèves. Il incombe à chaque conseil d'école de déterminer son degré de participation, et ce, en fonction des besoins qui existent dans leur milieu. Pour en savoir plus à ce sujet, les parents peuvent communiquer avec leur école ou la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Pour plus d'information et pour consulter le guide :
http://education.alberta.ca/media/675018/guideconseils.pdf

Communiquer avec la Fédération des parents francophones pour connaitre les ressources et services disponibles pour les parents au :
http://www.fpfa.ab.ca

Vous pouvez aussi consulter le *Guide à l'intention des conseils d'école* qui a été distribué aux autorités scolaires et aux écoles.

Ressources pour parents

1. Pour vous renseigner davantage sur l'école de votre enfant

Lorsque vous êtes informés sur ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de l'aider à apprendre à la maison.

Au moment de l'inscription (qui a généralement lieu au printemps précédant l'entrée de votre enfant en maternelle), on vous fournira plusieurs renseignements concernant la maternelle et l'école de votre enfant. Cette information vous fournira des précisions quant à la mission et à la philosophie de l'école francophone, ses règlements, ses heures d'ouverture, le temps d'enseignement (certaines régions offrent des programmes à temps plein alors que d'autres n'en offrent qu'à mi-temps), les numéros de téléphone de l'école, les procédures à suivre en cas d'urgence, les sorties éducatives ou le transport en commun des enfants. Plusieurs maternelles vous donneront une description du programme ainsi qu'un horaire détaillé des activités quotidiennes et mensuelles.

L'enseignant de maternelle et la direction d'école sont des personnes-ressources en éducation et sont là pour répondre à vos questions. En cas de besoins particuliers (de votre famille ou de votre enfant), ces personnes peuvent vous aider ou vous diriger vers les ressources ou les intervenants appropriés. N'hésitez pas à communiquer avec elles.

2. Comment obtenir de l'information du Ministère

http://www.education.alberta.ca/francais/parents/resources/handbook.aspx

Les manuels **Ce que mon enfant apprend à l'école** vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque niveau scolaire de la maternelle à la 12e année et sont disponibles dans le site Web d'Alberta Education.

http://www.education.alberta.ca/francais/parents/resources/summaries.aspx

Vous pouvez aussi consulter les **Sommaires des programmes** afin d'obtenir un aperçu de ce qui est enseigné à chaque année scolaire. Ils sont disponibles dans le site Web d'Alberta Education.

http://www.education.alberta.ca/francais.aspx

En Alberta, le curriculum est présenté dans **les programmes d'études**. Ces documents, qui reçoivent l'autorisation du Ministre, renferment les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12e année. On y explique la raison d'être d'une matière donnée, les résultats d'apprentissage pour les élèves et les démarches clés pour atteindre les connaissances, les habiletés et les attitudes requises. Les autorités scolaires utilisent les programmes d'études pour s'assurer que les élèves satisfont aux normes provinciales de rendement. Toutefois, elles sont libres de décider des approches pédagogiques et de l'ordre de présentation des contenus. Ces programmes sont présentés dans le site Web d'Alberta Education ou peuvent être achetés auprès du LRC.

http://www.education.alberta.ca/apps/lrdb

Consultez la base de données des ressources autorisées dans le site Web d'Alberta Education. On y fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**. La plupart de ces ressources peuvent être achetées auprès du LRC.

http://www.education.alberta.ca/francais.aspx

Le site Web d'Alberta Education contient également des renseignements destinés aux parents. Ces renseignements portent sur l'apprentissage allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

3. Quelques questions types

La trousse d'inscription et la session d'information répondront à beaucoup de ces questions.

Si vous désirez plus de renseignements sur la maternelle, voici des questions types qui pourront vous aider à préciser l'information que vous recherchez :

- Quand le programme de maternelle commence-t-il?
- Suit-il le même calendrier que les autres niveaux de l'école? Est-il d'une année complète?
- De combien d'heures par semaine est-il?
- Y a-t-il une rentrée progressive des enfants?
- Quel est l'horaire quotidien de la classe de maternelle?
- Combien y a-t-il d'enfants dans la classe?
- Est-ce que je pourrais rester avec mon enfant dans la classe?
- Comment évalue-t-on le progrès des enfants au cours de l'année? Comment ce progrès nous sera-t-il communiqué?
- Comment l'enseignant résout-il les conflits entre les enfants?
- Y a-t-il des frais à débourser?
- Mon enfant doit-il apporter certaines fournitures scolaires au cours de l'année?
- Quels services offre l'école?
- Comment va-t-on assurer la sécurité des enfants?
- Quels sont les règlements pour la classe? L'école? Le terrain de jeu?
- Comment gère-t-on la discipline dans la classe? Sur le terrain de jeu?
- Y a-t-il des portes d'entrée différentes pour les niveaux scolaires?
- Comment organise-t-on l'heure du gouter et l'heure du diner? Mon enfant a des allergies aux...
- Y aura-t-il des photos d'école? Comment obtient-on des copies?
- Quels services sont disponibles à l'école? Par exemple, des services de santé tels que l'orthophonie, les vaccins, des services de dépistage; des services sociaux ou d'appui à la famille; des activités récréatives ou culturelles?

4. Liste de ressources pour les parents

Vous pouvez emprunter les ressources suivantes à l'école de votre enfant :

Ressources imprimées

- Alberta Education. 1997, *Affirmer l'éducation en français langue première en Alberta (fondements, orientations et pistes d'avenir)*, Edmonton.
- Alberta Education. 2004, *L'équipe d'apprentissage - Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux*, Edmonton.
- Alberta Education. 2004, *Le voyage - Guide à l'intention des parents ayant un enfant doué et talentueux*, Edmonton.
- Alberta Education. 2006, *Normes en matière d'adaptat[illegible]s programmes préscolaires*, Edmonton.
- Alberta Education. 2008, *Programme d'éducation de maternelle en français langue première*, Edmonton.
- Alberta Education. 1998, *Programme d'études - Français langue première (M - 12)*, Edmonton.
- Alberta Education et Fédération des parents francophones de l'Alberta. 1998, *Tu peux compter sur moi : Guide à l'intention du parent pour l'accompagnement de l'enfant dans son éducation en français langue première*, Edmonton.
- Fédération canadienne des enseignants et des enseignantes. 2008, *Voir grand, petit à petit – Guide de construction identitaire au foyer*, Association canadienne d'éducation de langue française, Québec.
- Fédération des parents francophones de l'Alberta. 2002, *I'm with you! Exogamous families' guide to the world of francophone education*, Edmonton.
- Tougas, Janine. 1996, *Paul et Suzanne : Un modèle de francisation*. Apprentissage Illimité Inc., Manitoba.

Organismes et services communautaires

Communiquez directement avec les organismes suivants pour connaitre les services en français de votre région :

- Votre autorité régionale francophone : http://education.alberta.ca/francais/parents/choice/schboardsfr.aspx
- L'Association canadienne-française de l'Alberta, pour connaitre votre régionale : http://www.acfa.ab.ca/
- La Fédération des parents francophones de l'Alberta, pour les services aux comités et conseils de parents : http://www.fpfa.ab.ca/
- Pour connaitre le centre de ressources et de la famille de votre région : http://www.institutguylacombe.ca/
- Pour les services de santé et pour consulter le répertoire des intervenants qui peuvent offrir un service en français : http://www.reseausantealbertain.ca/
- Pour vous renseigner sur les programmes de scoutisme de votre région : http://www.scoutsducanada.ca/
- Services pour assurer l'accueil et l'intégration des nouvelles familles :
  - Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society : http://www.ajfas.ca/
  - Association Multiculturelle Francophone de l'Alberta http://cnc.virtuelle.ca/amfa/index.html
  - Centre d'accueil et d'établissement d'Edmonton http://www.lecae.ca/

Information concernant la *Alberta Human Rights Act*

Le 1er septembre 2010, l'article 11.1 de la *Alberta Human Rights Act* entrera en vigueur. Cet article stipule que les conseils scolaires (y compris les écoles à charte) doivent aviser les parents lorsque les cours, les programmes d'études, le matériel didactique, l'enseignement ou les activités en classe comportent de la matière traitant principalement et ouvertement de religion, de sexualité humaine ou d'orientation sexuelle. À la demande écrite des parents, l'enseignant doit exempter l'élève du cours, du programme d'études ou de l'enseignement, ou le dispenser d'utiliser le matériel didactique sans le pénaliser sur le plan scolaire. Ces exigences ne s'appliquent pas aux références imprévues ou indirectes à la religion, aux thèmes religieux, à la sexualité humaine ou à l'orientation sexuelle. Pour obtenir des précisions, consultez le *Guide de l'éducation*.

BIBLIOGRAPHIE

Bertrand, Jane. 1995, *Étude sur la place de la prématernelle dans le système scolaire*, étude rédigée par la Fédération provinciale des comités de parents, Manitoba.

Bourassa, Michèle et Claire Maltais. 1994, « La prévention au préscolaire : pourquoi et comment », *Éducation et francophonie*, vol. XXII, n° 3, Acelf, Québec.

Corter, Carl et Norman Park. 1993, *Les programmes exemplaires de jardins d'enfants*, étude commandée par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). 2003, *La francisation : parcours de formation*.

Masny, Diana et Mario Lajoie. 1994, « Le développement langagier et la littératie dans l'éducation préscolaire en milieu minoritaire », *Éducation et francophonie*, vol. XXII, n° 3, Acelf, Québec.

Théberge, Raymond et Charlotte Walkty. 1994, « Les défis de l'éducation préscolaire dans un milieu minoritaire », *Éducation et francophonie*, vol. XXII, n° 3, Acelf, Québec.

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]

ANNEXES

A. L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982)

La constitution canadienne accorde une reconnaissance particulière aux langues française et anglaise. En vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, les membres de la minorité de langue française résidant au Canada et ceux de la minorité de langue anglaise vivant au Québec ont le droit de faire instruire leurs enfants dans des établissements publics de niveaux primaire et secondaire dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province.

« 23 (1) Les citoyens canadiens :

a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident,

b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province.

(2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction.

(3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province :

a) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité;

b) comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics. »

B. Les différences entre la maternelle – français langue première et la maternelle – immersion

La maternelle - français langue première et la maternelle - immersion ont des visées différentes, car elles s'adressent à des clientèles différentes. Le tableau à droite met en évidence ce qui les différencie.

La maternelle – français langue première	La maternelle - immersion
Ses objectifs • la capacité d'utiliser le français comme langue première; • la formation d'une identité positive où la culture française est intégrée; • l'intégration à la communauté francophone afin de développer un sentiment d'appartenance à celle-ci; • l'ouverture aux autres langues et cultures.	***Ses objectifs*** • la capacité d'utiliser le français de façon fonctionnelle, comme langue seconde; • la valorisation de l'apprentissage du français; • une appréciation de la communauté francophone; • l'ouverture aux autres langues et cultures.
Sa clientèle • les enfants des parents qui ont le droit, en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (voir Annexe A), à l'éducation en français langue première.	***Sa clientèle*** • tous les enfants : les parents peuvent choisir le programme d'immersion pour leur enfant, là où il est offert. La langue utilisée par l'enfant à l'extérieur de la classe et dans son foyer est habituellement l'anglais ou une langue autre que le français.
Fondement juridique • gérée par une autorité scolaire francophone; • obligation d'offrir ce programme scolaire là où les nombres le justifient.	***Fondement juridique*** • gérée par un conseil scolaire anglophone; • dans la plupart des instances, pas d'obligation d'offrir ce programme.
Rôle des parents, de la communauté • les parents contribuent activement à la mission linguistique et culturelle de l'école; • la communauté s'associe activement à la mission linguistique et culturelle de l'école.	***Rôle des parents, de la communauté*** • les parents appuient l'apprentissage du français; • la communauté francophone et francophile sert de ressource pour l'enseignement de la langue seconde.

Ce que mon enfant apprend à l'école — Maternelle (2010-2011)

Sondage

Veuillez nous aider à améliorer ce document en prenant quelques minutes pour répondre aux questions suivantes.

Encerclez l'expression qui, à votre avis, complète le mieux chaque phrase ci-dessous.

1. Les renseignements du manuel qui portent sur les matières (sont trop détaillés / sont utiles / ne sont pas assez précis).

2. Les liens Web fournis dans le manuel sont (utiles / superflus / problématiques).

3. Les coordonnées fournies dans le manuel sont (utiles / superflues).

Veuillez indiquer votre accord ou désaccord avec chacun des énoncés suivants.

1. Les renseignements fournis dans ce document m'aideront à discuter de l'éducation de mon enfant avec les enseignants et la direction d'école. (accord / désaccord)

2. J'ai trouvé facilement les renseignements voulus. (accord / désaccord)

3. Ce manuel m'a aidé à trouver d'autres documents et renseignements en ligne. (accord / désaccord)

Veuillez compléter les phrases suivantes.

À mon avis, ce document présente assez d'information concernant _____.

mais les renseignements sur _____ ne sont pas suffisants.

Je trouve que le manuel devrait aussi contenir de l'information sur _____.

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veuillez télécopier ce formulaire ou nous le faire parvenir à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française
Alberta Education
10044, 108e Rue N.-O.
Edmonton (Alberta) T5J 5E6
Canada
Téléc. : 780-422-1947